



MAINTIEN DANS L'EMPLOI, PRÉVENTION PRIMAIRE DES TMS : analyse réflexive

Dr R. Codron¹, C. Zind²

MOTS-CLÉS Troubles musculosquelettiques (TMS), prévention primaire, approche collective et organisationnelle.

OBJECTIF

L'activité des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) repose sur trois axes : suivi individuel de l'état de santé, action en milieu de travail et maintien dans l'emploi, dans des secteurs variés, souvent au sein de petites entreprises. Les situations individuelles constituent fréquemment la porte d'entrée des interventions liées aux TMS, qu'il s'agisse de maintien en emploi, de demande de matériel ou d'équipement de protection individuelle (EPI).

Des études ergonomiques ont été menées pour :

- des lombalgies attribuées au poids des câbles chez des électriciens ;
- une demande de chaussures de sécurité adaptées chez un agent de nettoyage ;
- le reclassement d'un chauffeur souffrant d'une épaule (maladie professionnelle) ;
- une demande de genouillères pour un agent en cosmétique ;
- un aménagement de poste pour un agent nettoyant l'extérieur de bus.



MÉTHODE

Toutes ces études suivent une méthode commune : observations, entretiens, métrologie si nécessaire, restitution et co-construction d'un plan d'actions.

RÉSULTATS

Les constats orientent vers des problématiques organisationnelles :

- une préparation de chantier insuffisante ;
- une évaluation erronée de la charge de travail ;
- des tournées et chargements mal anticipés ;
- des machines mal conçues ou implantées dans des locaux inadaptés ;
- une répartition inéquitable des tâches.

DISCUSSION

Les restitutions font émerger des incohérences dont la résolution bénéficie au collectif.

Cette analyse interroge les leviers pour passer de l'individuel à la prévention primaire et instaurer des régulations.

Quels prérequis pour faire accepter une intervention ergonomique à partir d'une demande ciblée ?

- Une connaissance fine de l'entreprise, rendue possible par l'expertise et la présence terrain du SPSTI.
- Une relation de confiance, construite par la confrontation au réel et la compréhension des enjeux pour l'entreprise et ses salariés.

Comment aborder la restitution et la co-construction d'un plan d'actions ?

Les TMS sont multifactoriels et leur prévention complexe dans des contextes contraints.

Ces études montrent que les incohérences organisationnelles aggravent le risque et génèrent des surcoûts. L'argument financier, rarement évoqué en santé au travail, a retenu l'attention des dirigeants lors des restitutions. Ils ont perçu l'intérêt d'agir sur l'organisation au regard des constats. Une fois l'entreprise engagée, elle devient réceptive à l'accompagnement.

CONCLUSION

Agir en saisissant chaque opportunité d'intervention, observer le travail réel, analyser l'organisation et dialoguer avec l'employeur pour expérimenter des actions bénéfiques à la fois pour l'entreprise et ses salariés sont les clés d'une prévention primaire durable des TMS, mais aussi pour tout autre risque. Pour les équipes pluridisciplinaires du SPSTI, ces démarches s'inscrivent pleinement dans la mission de prévention collective de la désinsertion professionnelle.

